



# **Campagne d'avancement TSO 2013**

**Compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2012**

## **La continuité**

**Cette première réunion plénière fut consacrée au lancement de la campagne 2013 avec un rappel des règles, la détermination des listes et le bilan de la campagne précédente. Le DRH étant sur le départ, il n'y a pas eu d'engagement, ni de réforme cette année, cette campagne sera dans la continuité de 2012.**

Dans sa déclaration liminaire la CGT voulait revenir sur le passage en force des réformes 2012, sur le recrutement T4 par essais directs et le cours national, sur la situation des expatriés, sur les exclus de l'avancement, sur la situation des TAM à convention collective... Visiblement le DRH ne tient pas plus que cela à avoir un débat sur ces thèmes et esquive les questions pour ne pas y répondre.

Nous avons profité de cette première réunion pour réitérer notre demande de rétablissement des bordereaux salariaux.

### **Accès T3**

Pas de place pour le passage T3... Sans liste de postulant, nous n'avons pu vérifier si l'absence de place était justifiée. La direction s'est engagée à nous fournir rapidement les explications.

### **Accès T4**

A l'origine, et suite au cadrage national, il y avait 5 places pour le passage au choix. Mais il faut retirer les places du cours national, résultat 1 place pour le passage T4.

Après débat la liste est limitée à la promotion 2008 inclus, soit 4 candidats pour 1 places.

### **Accès T5**

Cherbourg obtient 5 places pour 22 conditionnants, uniquement à l'essai... La direction souhaitait une liste complète pour laisser toute latitude au gérant de profession dans son choix. Pour la CGT, nous réaffirmons que l'avancement est un droit pour tous et doit se faire sur les critères prioritairement d'ancienneté, d'âge... et de fait la liste doit être sur ces critères la plus restreinte possible. La liste sera limitée à la promotion 01/01/2010 inclus soit 14 candidats.

### **Accès T5bis**

Pour l'accès à cette catégorie, la méthode de répartition « made in Cherbourg » s'applique et avec 10 places pour 39 TSO la répartition par profession sera de 2 dessin, 6 PTL et 2 ouverts à toutes les professions.

La liste se limitera à la promotion 2009 inclus soit 20 candidats pour 10 places.

### **Accès T6**

Comme pour le T5bis, application de la répartition. Les 20 places se répartiront en 6 dessin, 1 électronique, 3 TLCE, 6 PTL et 4 places ouvertes à toutes les professions. La limite est fixée à la promotion du 01/01/2010 soit 49 candidats pour 20 postes.

### **Accès T6bis**

Cette année pas de nouvelles règles particulières : pas de limite d'âge, pas de liste ouverte... Petite particularité pour cette catégorie, il n'y a pas de répartition par profession ce qui laisse le champ libre aux gérants. La liste a été limitée à la promotion 2007 (à l'exception d'un cas particulier) soit 21 candidats.

Sur l'ensemble de ces catégories nous ne pouvons que vous conseiller de vous rapprocher de la CGT pour connaître votre positionnement et faire valoir votre droit à l'avancement ! La CGT a obtenu que la hiérarchie de chaque postulant sur les listes limitées remette un argumentaire au gérant de profession. Trop souvent nous avons pu voir des candidats privé de leur déroulement de carrière faute de soutien ou d'intérêt de la part de leur N+1. Chacun doit être défendu !

### **T4 direct et promotion sociale**

La direction a recensé 4 personnes qui pourraient présenter un T4 direct. A la CGT, comme nous l'avons dit dans notre déclaration liminaire, la promotion 2012 T4 direct fut une vraie catastrophe aussi bien au niveau de la préparation, de la formation... En conclusion un investissement énorme pour les candidats et rien du côté de la direction qui a simplement mené une expérience... avec comme résultat des candidats brisés, abandonnés, sans reconnaissance ! Pour la CGT, le recrutement T4 doit évoluer en prenant en compte la population candidate, leur situation et c'est dans ce sens que la CGT rencontrera le 18 juillet 2012 Mr POUPLIN (gestionnaire central des PMAD) au siège.

### **Situation des expatriés**

Les personnels faisant le choix de l'expatriation n'ont d'autre choix que de prendre un congé sans solde durant cette période. Cette situation les exclut de l'avancement, et lors de leur retour, les expatriés accumulent un retard. Pour la CGT, les expatriés si l'expatriation ne doit pas être un tremplin pour l'avancement ce ne doit pas être non plus un frein. La direction a acté que les cas d'expatriation seront examinés durant les campagnes.

### **Les exclus ou vétos déguisés**

Depuis de trop nombreuses années, la direction s'est octroyé le droit de priver des TSO de leur dû, certains d'entre nous et PRIVE D'AVANCEMENT, condamné à vie par une direction décidée à mener une politique de la peur. Pour être privé d'avancement il suffisait simplement d'être « pas dans le moule », « absent », « élu », « accidenté de la vie », etc... La direction abusait de ce qu'elle appelait les VETOS. Cette politique, à la CGT, nous l'avons de tout temps combattu et peut être trop souvent seul. Cette année, la direction s'est engagée à ce chaque cas soit vu en commission locale et qu'un bilan des actions menées soit fait. A la CGT nous mettrons un point d'honneur pour que ces situations cessent !

**La prochaine réunion plénière est fixée au 16 octobre 2012 et les réunions locales se dérouleront durant le mois de septembre. Les choix seront faits durant cette période, alors sans perdre de temps interpellez votre encadrement pour ne pas être oublié et vos élus CGT pour être soutenu !**

**Pour un véritable déroulement de carrière**  
**Pour une véritable équité**  
**Pour mettre un terme aux régressions sociales**  
**Pour mettre un terme aux exclusions**  
**Syndiquez-vous CGT**

Cherbourg, le 12 juillet 2012